

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 FEVRIER 2018

Conseillers présents : M ;CURLY René Maire

M.DUMONT J. François – M.LEGRAND J Luc – M.CHAMBARD Christian – Mme.GRILLE Edith **Adjoints**

M.GAINET Christophe – M.DODET Marcel – Mme.SERGEANT Séverine – M.POUTHIER Philippe – Mme.ISARTE Valérie – M.CURLY Jean-René **Conseillers municipaux**

Conseillère excusée : Mme FACON Lucie

Conseillère non excusée : Mme MAUTI Flora

Procuration : Mme FACON Lucie donne procuration à Mme GRILLE Edith

Secrétaire de séance : Mme TCHONG Adeline, Secrétaire de Mairie

Ouverture de la séance à 20h

Après présentation de madame Adeline TCHONG, nouvelle secrétaire de Mairie, monsieur le Maire donne lecture des délibérations du dernier conseil du 08 décembre 2017; aucune remarque ni abstention des élus présents.

Il poursuit les informations sur l'état-civil et l'urbanisme reçus depuis le début de l'année.

Intervention de M. DELACROIX sur la course cycliste du VCD prévu le 17 juin 2018

Le VCD, vélo club Dolois souhaite organiser une épreuve cycliste sur le territoire de la commune le 17 juin 2018. Le parcours prévoit d'emprunter le chemin forestier « chemin des vaches -route du Goux ». Ce chemin en mauvais état est interdit par arrêté municipal à toute circulation (sauf ayant-droit).

Après un échange de vues, il apparaît qu'il est possible de lever l'arrêté pour la durée de la manifestation. L'aménagement du parcours, la signalisation, les mesures de sécurisation seront finalisées en collaboration avec l'organisateur. Les riverains seront informés par écrit. Les perturbations occasionnées devront être réduites au minimum. D'autre part, il est à noter que cette initiative apportera une animation au sein du village.

Exposé de M.RENARD du groupe ENEDIS sur les compteurs LINKY

Présentation par monsieur RENARD, interlocuteur collectivités ENEDIS sur le nouveau compteur LINKY.

Pour la commune de Villette-lès-Dole, le démarrage des installations des compteurs est prévu à l'automne 2018. Chaque foyer sera informé par un courrier.

Un échange de vues s'engage. POUR ou CONTRE ?

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une directive européenne à laquelle il n'est pas possible de se soustraire

Décision modificative présenté par M. DUMONT

Le FPIC dû par la commune s'élève à 3526€ (cotisation annuelle). La ligne 73925 a un crédit de 1200€. En conséquence, il convient de modifier le budget pour avoir un crédit suffisant. Diminution de la ligne 60624 de 2800€ et augmentation de la ligne 73925 de 2800€. Ce qui porte le crédit de cette ligne à 4000€.

Après l'exposé de M.DUMONT, le maire propose aux conseillers de passer au vote et à l'unanimité, les membres présents ont voté FAVORABLEMENT.

Adoption des nouveaux statuts du Grand Dole

Présentation par monsieur le Maire des nouveaux statuts du Grand Dole.

Adoption à l'unanimité

Pouvoir est donné au maire pour signer cette délibération

Numérisation des actes d'état-civil

Présentation par monsieur le maire de la possibilité par le SIDEC de faire procéder à la numérisation des actes d'état-civil : ceci dans un souci de préservation des documents et de facilitation des recherches.

Période concernée à définir.

Coût estimé : 0,40 euros par acte

Décision à prendre après établissement du budget 2018

Nouveau régime indemnitaire du personnel. RIFSEEP

Présentation rapide du nouveau régime indemnitaire du personnel. Délibération à prendre au cours de l'année 2018.

Perspective d'emploi agent communal

Pour renforcer le service technique, monsieur le Maire propose le recrutement d'un agent polyvalent à mi-temps. Un appel d'offre d'emploi sera effectué auprès du Centre de Gestion et de Pôle emploi.

Lotissement Grand Brosse, modification de la circulation

Après la présentation au public concerné, le 12 février, des différentes modifications du plan de circulation au lotissement de la Grande Brosse, il apparaît que la solution retenue par les habitants est la suivante : mise en sens interdit de la rue des Charmilles à partir du poste électrique de la place des Tilleuls.

Cette mesure sera prise après validation auprès des services concernés pour une durée de 6 mois. Un bilan des points positifs et négatifs sera établi à l'échéance.

Adoption à l'unanimité

Sur la demande de monsieur le Maire, le dernier point de l'ordre du jour est traité à huis clos.

Questions diverses

- PLUI : Une rencontre est prévue avec le service urbanisme du Grand Dole le 27 février 2018 (zonage) adjoints et membres de la commission
- Voie GREVY : la convention de mutualisation pour la maîtrise d'œuvre a été signée. Une réunion est organisée le 05 mars 2018 à Dole.
- Pacte Fiscal : la communauté d'agglomération souhaite instituer « le pacte fiscal » sur les 47 communes, ce qui permettrait d'établir plus de solidarité fiscale entre les différentes collectivités.
- Abri bus : Le nouvel abri bus (RD405-Rue du Bois) a été mis en place.
- Encaissement d'un don de 100 euros par un administré souhaitant garder l'anonymat.
- Site de la mairie : M.POUTHIER souhaite que le site communal soit actualisé régulièrement.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22h45

Fait à VILLETTE LES DOLE le 16 février 2018

Le Maire,

René CURLY

